

congressistes de Chicoutimi ont mis en acte l'une des directions fondamentales de l'encyclique *Rerum, Novarum*, où Léon XIII ne cesse de prêcher à tous les catholiques, et tout spécialement aux ouvriers et aux patrons, l'harmonie des classes dans "la justice et la charité".

D'autres décisions importantes ont été prises, au Congrès de Chicoutimi, entre autres, celles d'établir une Fédération nationale des Ouvriers catholiques, de fonder à Québec un journal ouvrier catholique, et de faire préparer un projet de loi d'incorporation civile pour les unions ouvrières. On a aussi adopté des délibérations dénonçant avec vigueur les commerçants et industriels exploités ; réclamant la reconnaissance des droits de la langue française par les autorités gouvernementales et son application pratique et efficace dans tous les documents officiels ; recommandant instamment au gouvernement provincial de Québec d'appliquer, dès cette année, à l'œuvre vitale de la colonisation les cinq millions votés à cette fin ; exprimant le vœu que "tous les catholiques de notre province se donnent la main pour convaincre les patrons de la nécessité qui leur incombe de reconnaître les Unions nationales catholiques" ; demandant instamment au gouvernement provincial l'adoption d'une loi "en vue d'interdire l'emploi de la main d'œuvre féminine dans les abattoirs, dans les ateliers de tannage et corroyage" ; préconisant la fondation de coopératives de consommation comme "le moyen le plus efficace d'abaisser le coût élevé de la vie", etc.

Le congrès a aussi enregistré avec satisfaction les progrès encourageants faits par les unions ouvrières catholiques depuis la dernière convention, et tout particulièrement la fondation à Québec de 14, et à Montréal, château-fort de l'Internationale, de 15 nouvelles unions.

Ces progrès sont vraiment merveilleux, surtout si l'on tient compte que ce grand mouvement d'organisation ouvrière catholique ne date, ici, que de 1915 et qu'il a à se développer au milieu de maintes difficultés, difficultés provenant de la rivalité intéressée des unions internationales, difficultés causées par des malentendus regrettables entre ouvriers catholiques et patrons catholiques, que tous les bons citoyens souhaitent voir disparaître au plus tôt, difficultés inhérentes à la nature de toute œuvre fondée par des hommes.

Mais l'esprit de foi, le courage et le dévouement des aumôniers et des chefs ouvriers catholiques ont réussi à faire avancer le mouvement, malgré tous ces obstacles. Et le grain de sénevé de 1915 deviendra bientôt un grand arbre, à l'abri duquel patrons et ouvriers canadiens seront heureux de se mettre, aux jours d'orage qui s'annoncent en notre pays, pourvu que la sève de la charité continue à y circuler largement du tronc aux branches, ce dont nous ne pouvons douter.

A.